



CGG

Conditions générales de garde de You & Your Way by Sarah Boder, ZUMBA's COCOON

Les conditions générales de garde ci-dessous s'appliquent à l'ensemble des prestations fournies par ZUMBA's COCOON

(la forme masculine a été utilisée dans le texte pour une meilleure lisibilité, et ce sans discrimination ni préjudice quelconque envers la forme féminine)

Généralités / domaine d'application

Les conditions générales de garde (CGG) sous mentionnées font partie intégrante de toutes les offres, services et contrats de prestations fournis par ZUMBA's COCOON. Elles constituent le fondement de chaque contrat oral ou écrit, même si celles-ci ne sont pas explicitement mentionnées ou annexées aux offres / contrats. Toutes clauses accessoires ou la modification des CGG nécessitent la forme écrite, y compris la renonciation à cette réserve.

Devoir de diligence / obligations / prestations de ZUMBA's COCOON

Le déposant confie la garde de son animal à ZUMBA's COCOON pour une durée et une indemnisation convenue à l'avance (garde journalière, weekend ou pour des vacances). ZUMBA's COCOON s'engage à accomplir la garde avec diligence et à respecter avec fidélité les intérêts du déposant ainsi que de son animal. ZUMBA's COCOON prend soin des animaux qui lui sont confiés de manière professionnelle et bienveillante, en répondant aux besoins de l'espèce tout en respectant les lois en vigueur (Loi sur la protection des animaux, Loi sur les chiens du canton de Berne ainsi que les directives de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)). De plus, une grande importance est accordée à la sécurité. Les prestations offertes comprennent : une réponse adéquate aux besoins de l'espèce, mais aussi aux besoins spécifiques de chaque animal ; des activités de dépense physique et cognitive; une attention particulière; des promenades individuelles si nécessaire; une détention en milieu familial; réponse aux besoins vitaux (eau, repas, prise de médicaments et temps de repos nécessaire) et, pour chaque animal gardé, un environnement enrichissant et sécurisé. Les prestations respectivement les activités sont adaptées quotidiennement selon les besoins individuels de chaque animal gardé et selon les conditions météorologiques. Par conséquent, l'ensemble de ces prestations n'est pas garanti quotidiennement.

Conditions préalables à une prise en charge / réalisation d'un contrat

Les déposants sont priés de remplir entièrement et de manière conforme à la vérité le document « Formulaire de coordonnées & de demande » (consignes de l'OSAV) et de le retourner signé.

- L'animal est muni d'un chip et ses vaccins sont à jour. Le carnet de vaccination original doit être présenté lors de la journée d'essai et une copie devra être annexée au contrat. ZUMBA's COCOON se réserve le droit de vérifier en tout temps le carnet de vaccination. Des mesures prophylactiques contre les parasites internes et externes sont prises régulièrement. La prévention contre les tiques est recommandée.
- L'animal à garder s'entend avec ses congénères ainsi qu'avec d'autres animaux de compagnie (notamment les chats).
- L'animal ne doit pas avoir de troubles comportementaux particulièrement dangereux pour autrui ou pour les autres animaux gardés/présents.

- Une journée d'essai a eu lieu. L'accord définitif de prise en charge de l'animal par ZUMBA's COCOON n'intervient qu'après une journée d'essai.

Un contrat de garde incluant l'acceptation de l'offre, des conditions générales ainsi que des tarifs & conditions de paiement est conclu par écrit. Les conditions générales ainsi que les tarifs & conditions de paiement font foi dès la signature du contrat de garde. L'obligation de fournir des prestations de ZUMBA's COCOON prend effet au plus tôt, dès lors que tous les documents prévus à la conclusion d'un contrat ainsi que les informations nécessaires à l'exécution du contrat ont été remis. Un contrat de garde différent est établi pour une garde de vacances.

Devoir de coopération / conditions de garde

Les déposants ont un devoir général d'information envers ZUMBA's COCOON quant à l'animal à garder. Afin que leur animal puisse être en tout temps gardé de manière adéquate, ils sont tenus de donner spontanément et régulièrement des informations actuelles ou complémentaires sur leur animal à la responsable de ZUMBA's COCOON. ZUMBA's COCOON se décharge de toute responsabilité en cas d'omission, de dissimulation, d'informations erronées ou tardives et se réserve le droit le cas échéant, de résilier le contrat de garde avec effet immédiat.

Santé de l'animal : ZUMBA's COCOON doit être informée en cas de symptômes ou de suspicion d'une éventuelle maladie. Les animaux souffrants d'une maladie contagieuse ne doivent pas être confiés à la garde chez ZUMBA's COCOON. Cette exclusion ne concerne pas les animaux atteints de manière générale dans leur santé, physiquement limités ou souffrant d'allergies. Les déposants sont cependant tenus de transmettre à ZUMBA's COCOON, par écrit, toutes les informations essentielles ainsi que la médication nécessaire. Pour toute autre affection ou blessure, il incombe aux déposants de décider si leur animal est apte à être confié à la garderie. ZUMBA's COCOON se réserve le droit, dans certaines situations, de refuser momentanément ou durablement la garde d'un animal.

Animaux non castrés / en chaleur : Sur demande et information préalable, ces animaux sont également admis. Toutefois, en cas de chaleur, uniquement avec des mesures de précaution d'hygiène adaptées. ZUMBA's COCOON se réserve le droit, selon la configuration du groupe d'animaux gardés, de refuser momentanément les animaux non castrés ou en chaleur.

Risque de blessures : Les déposants confirment explicitement, que leur animal n'ait jamais blessé d'humain, de congénères ou d'animaux d'une autre espèce.

Repas & Médication : Les déposants sont tenus de fournir la quantité de nourriture ainsi que les médicaments nécessaires pour toute la durée de la garde chez ZUMBA's COCOON. Ils sont également tenus de donner les instructions adéquates quant au rythme des repas et de la médication.

Assurance : Les déposants déclarent explicitement être couverts par une assurance responsabilité civile pour détenteurs de chiens. Les dégâts causés par l'animal à l'inventaire, à une personne ou à un autre



CGG

animal sont à l'entière charge du propriétaire de l'animal. ZUMBA's COCOON décline toute responsabilité en cas de dommage causé à des biens, des personnes ou tout autre dommage.

Risque de blessures ou de contamination : Les déposants sont entièrement conscients que leur animal est en contact avec d'autres animaux (notamment chiens/chats) chez ZUMBA's COCOON ainsi que lors des activités en plein air. Ainsi, même avec toute la prudence et la surveillance adéquate, les blessures ou les accidents ne peuvent pas entièrement être exclus. De plus, séjournant ensemble avec d'autres animaux, leur animal est exposé à un risque de contamination plus élevé. Raison pour laquelle, ZUMBA's COCOON rend sa clientèle attentive à l'importance des mesures de précaution, notamment les traitements contre les parasites (tiques, puces, vers) ainsi qu'au vaccin contre la trachéobronchite infectieuse (toux du chenil). ZUMBA's COCOON renonce pour l'instant à la condition d'obligation du vaccin contre la toux du chenil et laisse chaque déposant décider de la pertinence de ce vaccin pour leur animal. ZUMBA's COCOON décline toute responsabilité en cas de blessures ou de contamination de leur animal. Si des problèmes de santé devaient survenir durant la garde auprès de ZUMBA's COCOON, la responsable prodiguerait les soins nécessaires au patient par le biais de son vétérinaire habituel (si possible) ou auprès du vétérinaire/hôpital le plus proche.

Frais vétérinaires : ZUMBA's COCOON ne prend aucun frais vétérinaire en charge. En cas d'urgence, les déposants doivent être atteignables par téléphone (n° de téléphone selon le contrat de garde). Si ce n'est pas le cas, les frais vétérinaires pouvant être engagés pour le traitement de l'urgence ne s'élèveraient que jusqu'à concurrence du montant fixé préalablement par contrat. Si possible, les premiers soins seraient prodigués par le vétérinaire habituel. Si les circonstances ne le permettent pas, le vétérinaire le plus proche et si nécessaire l'hôpital vétérinaire seraient consultés. Si jusque-là les propriétaires de l'animal n'étaient toujours pas atteignables par téléphone afin de discuter des traitements possibles et prendre une décision, la décision la plus raisonnable quant au traitement approprié serait prise par le vétérinaire en question et la responsable de ZUMBA's COCOON. Si la prise en charge vétérinaire nécessite une avance de frais, le propriétaire de l'animal est tenu de rembourser à ZUMBA's COCOON le montant avancé **dans les 3 jours**.

Tarifs & conditions

ZUMBA's COCOON dispose d'un document séparé quant aux « Tarifs & conditions ». Ce document fait partie intégrante de chaque contrat de garde passé par écrit avec les déposants, même si celui-ci n'a pas explicitement été mentionné ou annexé aux offres / contrats. Toutes clauses accessoires ou la modification des « Tarifs & conditions » nécessitent la forme écrite, y compris la renonciation à cette réserve. ZUMBA's COCOON se réserve le droit de modifier les « Tarifs & conditions » en tout temps. La clientèle disposant d'un contrat de garde serait informée des modifications par écrit au moins 1 mois avant l'entrée en vigueur.

Conditions de paiement

Le paiement s'effectue « au comptant » (les cartes de débit ou crédit ne sont pas acceptées). Aucune facture n'est établie. En cas de besoin et sur demande, il est possible d'obtenir une quittance. Les conditions de paiement sont :

Jours de garde :	lors de la reprise de l'animal
Gardes de vacances :	lors du dépôt de l'animal
Abonnements :	à l'avance

Obligations / conditions d'annulation / délai de résiliation

L'indemnisation des jours de garde / des gardes de vacances réservés est due et facturée à 100% à moins que l'annulation ait eu lieu dans les délais impartis.

Conditions d'annulation :

Jour de garde :	au minimum 48 heures avant le jour de garde
Garde de vacances :	au minimum 7 jours avant la date de début de la garde pour les vacances

Le déposant est tenu de respecter les heures de dépôt et de reprise convenues oralement. (Facturation au tarif horaire des heures entamées)

En cas d'annulation de la part de ZUMBA's COCOON (empêchement de force majeure de la responsable), aucune indemnisation ne serait due. Une annulation ou un empêchement imprévisible de ZUMBA's COCOON ne donne pas droit à des dommages et intérêts pour le déposant. Le délai de résiliation réciproque est de 14 jours. La résiliation doit être faite par écrit.

Droit d'auteur et utilisation d'image des animaux

Par la signature du contrat, les déposants donnent l'autorisation à ZUMBA's COCOON d'utiliser les photos et vidéos de leur animal, faites durant les gardes, à des fins publicitaires ou à d'autres fins, de les rendre publics et de les publier sur internet ou d'autres supports. D'autre part, tous les documents et images établis en relation directe avec les activités, les prestations, l'entreprise ainsi que les images des animaux demeurent la propriété de ZUMBA's COCOON et sont protégées par les droits d'auteur, même après la résiliation d'un contrat. Les textes et les documents tels que le contrat, les CGG, les tarifs & conditions, etc. sont également la propriété de ZUMBA's COCOON et sont protégés par les droits d'auteur et ne peuvent, sans accord écrit de ZUMBA's COCOON, être utilisés, copiés (même en partie), enregistrés ou reproduits par la clientèle ou toute autre tierce personne de quelque manière que ce soit.

Responsabilité / Assurances

ZUMBA's COCOON dispose des assurances responsabilité civile et protection juridique correspondantes auprès de AXA Versicherungen AG, Marktstrasse 4, 2540 Grenchen. Elle décline toutefois toute responsabilité. En cas d'incident, l'intervention de la police (rapport de police) ainsi que les assurances seraient impliquées.

Lieu de juridiction et tribunal compétent

Le rapport juridique entre la clientèle et ZUMBA's COCOON est soumis exclusivement au droit suisse. Le tribunal compétent est celui du siège de la société You & Your Way by Sarah Boder, ZUMBA's COCOON. Les normes impératives de la loi suisse sur les fors demeurent réservées.

Busswil BE, 1^{er} janvier 2023